

Le petit Chassère

Le magazine municipal de la Ville de Chasse-sur-Rhône #06 - Janvier 2022



BONNE ANNÉE 2022 !



HGC

HOFICRI GROUPE CRINER



Lotissements - Aménagements fonciers
Espaces de vie - Marchand de biens
Achats de terrains, maisons et immeubles



✉ contact@groupecriner.fr
102, chemin des Roches
38670 Chasse sur Rhône

04 37 20 20 50

SOMMAIRE #06

p 4 Retour en images

p 5 Agenda des élus

p 6 C'est voté !

p 8-11 Dossier

**AGRANDISSEMENT DE
L'ÉCOLE PIERRE BOUCHARD**

p12-22

La vie de la commune

• Scolaire • Solidarité •

Urbanisme • Travaux •

Budget • Communication

• Environnement

p 23 Du côté de l'agglo

p 24-25

Chasse en Lumières

p 26 Pour infos • Etat-civil

p 27 Patrimoine

p 29-33

La vie de nos associations

p 34 Tribunes

Mairie de Chasse-sur-Rhône
Place Jean Jaurès - CS 50004
38670 Chasse-sur-Rhône
Tél. 04 72 24 48 00
Fax 04 72 24 48 19

www.chasse-sur-rhone.fr**Ouverture au public :**

Lundi 8h30 - 12h et 14h-17h30

Mardi : 8h30-12h et 13h30-17h30

Mercredi : 8h30-12h et 14h-17h

Jeudi : 8h30-12h et 14h-17h30

Vendredi : 8h30-12h et 14h-17h

Magazine trimestriel de la commune de
Chasse-sur-Rhône
Tirages : 3 000 exemplaires
Dépôt légal de parution
Photo couverture : © Fabrice Deas

Directeur de la publication :

Christophe Bouvier

Rédaction : pôle communication /
Mathilde Rozier

Crédit photos : © Chasse sur rhone /

associations / freepick

Conception/réalisation :

Micro 5 Lyon : 04 37 85 11 22

Imprimé sur du papier 100% recyclé.

**LE MOT
DU MAIRE**

Christophe Bouvier
Maire
Vice-président
aux finances de
l'Agglomération

Chères Chassères, chers Chassères,

La situation sanitaire nous contraint de nouveau à annuler la traditionnelle cérémonie des vœux à la population.

Si 2021 aura été marquée par l'épidémie, les projets et services communaux ont su s'adapter et avancer.

Notre grande priorité a été mise sur les écoles (ouverture de 3 classes, municipalisation des accueils périscolaires, travaux...) notamment avec l'agrandissement et la végétalisation de la cour d'école du Château. Ce projet, coconstruit avec les parents d'élève, les enseignants et les enfants, doit nous servir d'exemple pour les autres projets du mandat.

C'est pourquoi, nous avons lancé une nouvelle concertation à l'automne au sujet de l'extension de l'école Pierre Bouchard (voir p.8 de votre magazine). Plus de 400 personnes ont pu participer à la phase de diagnostic. Une nouvelle phase de concertation sera organisée en 2022.

2021 a aussi vu le grand retour de la Culture à Chasse-sur-Rhône avec la saison culturelle mais également le premier forum de l'emploi organisé dans l'histoire de la commune ou encore l'arrivée du bus des services publics tous les jeudis sur la place du marché.

En 2022, nous poursuivrons les transformations engagées en maintenant notre méthode participative et notre cap :

- Rétablir le lien avec les habitants ;
- Préserver notre cadre de vie face à l'urgence climatique, face au développement urbain incontrôlé des années précédentes, face au sentiment croissant d'insécurité (avec le début des travaux de vidéoprotection dans les prochaines semaines) ;
- Remettre la solidarité et l'émancipation de tous au cœur de l'action municipale.

En mon nom et celui de tous les élus du conseil municipal, je vous présente nos meilleurs vœux, de santé, de réussite et de bonheur. Je conclurais en vous souhaitant, une chose peut-être moins classique mais tout aussi capitale : de la bienveillance.

Dans notre société des réseaux sociaux et de la réaction immédiate, remettre un peu de bienveillance me paraît être une attitude de salubrité publique.

Alors, bonne santé, beaucoup de réussite, et beaucoup de bienveillance pour 2022.

Bonne année à toutes et à tous !

Christophe Bouvier
Maire de Chasse-sur-Rhône

RETOUR

EN IMAGES



1. SPECTACLE @2

de la compagnie de l'Aigrette le samedi 2 octobre



2. OPÉRATION QUARTIER PROPRE

Petits et grands se sont mobilisés toute la matinée du 20 octobre pour ramasser les déchets dans le quartier des Barbières ! Plusieurs dizaines de sacs-poubelle ont été remplies de détritus en tous genres. L'action s'est finalisée par un spectacle de sensibilisation au tri des déchets et un goûter pour récompenser tous les jeunes participants.



4. NOUVELLE ÉDITION DE L'EXPOSITION « PATRIMOINE CHASSÈRE »

Exposition sur le thème de la SNCF, le château et l'ancienne église. Elle a rassemblé près de 200 curieux et passionnés durant le week-end du 26 novembre.

5. RÉPÉTITIONS CHASSE EN LUMIÈRES

Tous les enfants se sont mobilisés pour l'évènement annuel Chasse en Lumières qui permet de rassembler de nombreuses classes ! Danses, percussions, chants et dessin ! Les conditions sanitaires n'ont malheureusement pas permis aux déambulations prévues d'avoir lieu.



Retrouvez en images les temps forts de la vie communale des derniers mois.

3. COUR D'ÉCOLE DU CHÂTEAU : LES ARBRES ONT ÉTÉ PLANTÉS PAR LES ENFANTS !

Le 8 novembre



6. À VOS MARQUES, PRÊTS, COURREZ !

Nos championnes et champions en herbe ont couru pour la bonne cause puisque chaque tour de chaque élève a fait grossir une cagnotte reversée au profit du Secours populaire. Le départ a été donné par le Maire en présence des bénévoles du Secours populaire de Vienne.



7. FEST'HIVER 2021

Du 13 au 17 décembre, organisé par l'école de Musique



AGENDA

DES ÉLUS



1.

Hommage national à Samuel Paty : le Maire, Christophe Bouvier, accompagné de son adjointe à l'Education, Catherine Martin, était présent à l'école Pierre Bouchard le 15 octobre pour l'hommage national à Samuel Paty, professeur assassiné par un terroriste un an auparavant.

2.

Cérémonie du 11 novembre : beaucoup de monde était présent pour commémorer la fin de la Première guerre mondiale. Accompagnés des élèves de l'école de Musique, les enfants de l'école Pierre Bouchard ont entonné la Marseillaise en présence des Jeunes sapeurs-pompiers, des gendarmes, des porte-drapeaux, des élus et de nombreux habitants.



3.

Conseils municipaux : deux conseils se sont déroulés le 15 novembre puis le 20 décembre avec pour principal ordre du jour le débat d'orientation budgétaire.



4.

Petit déjeuner Eco : jeudi 2 décembre, le Maire rencontrait les chefs d'entreprise de la zone des Platières au cours d'un petit déjeuner organisé par l'Agence économique de Vienne Condrieu Agglomération.



5.

Accueil des nouveaux habitants : abandonnée depuis 2018, les élus ont fait renaître la traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux habitants samedi 4 décembre. Les nouveaux Chassères ont ainsi pu assister à la présentation de la commune, ses services et ses associations par les élus, avant de conclure par un moment convivial en compagnie des responsables associatifs.



254 Chemin des Platières
38670 CHASSE-SUR-RHÔNE
Tél. 04 78 73 07 46



**Ensemble
construisons le Présent
et traçons l'Avenir.**

- ▶ TERRASSEMENT
- ▶ ROUTES
- ▶ V.R.D
- ▶ CANALISATIONS
- ▶ FIBRE OPTIQUE et RÉSEAUX
- ▶ TRAVAUX ÉLECTRIQUES
- ▶ BÂTIMENT
- ▶ DÉSAMIANAGE et DÉMOLITION
- ▶ GÉNIE CIVIL
- ▶ VOIES FERRÉES
- ▶ CONSTRUCTION DE STATIONS-SERVICE
- ▶ UNITÉS INDUSTRIELLES
- ▶ ENVIRONNEMENT
- ▶ ÉNERGIE
- ▶ PROMOTION IMMOBILIÈRE
- ▶ DOMAINE VITICOLE

www.rogermartinsa.com



TEAM JK-SERVICE À LA PERSONNE.SARL.
"L'ÊTRE HUMAIN EST AU CŒUR DE NOS ACTIONS"

TEAM JK-Service à la Personne s'occupe :

Des personnes de tous âges ayant
le besoin d'être soulagées des tâches
de la vie quotidienne

Des personnes en situation de handicap

Des personnes âgées

Des personnes en retour d'hospitalisation

Les prestations dispensées par notre personnel :

Aide à la personne (hygiène, confort, transfert)

Aide au lever et au coucher

Aide à la toilette

Accompagnement aux rendez-vous médicaux

Accompagnement aux courses

Préparation et aide à la prise de repas

Garde malade et aide au coucher

Ménage et repassage

Un service de proximité • Des intervenants(es) expérimentés(es)

Des prestations adaptées à vos besoins

Accompagnement dans les démarches administratives

TEAM JK-Service à la Personne

19, allée des chevreuils - 38670 Chasse-sur-Rhône

Jean Kubwimana - 06 02 55 20 28 / 04 72 32 11 94

teamjk644@gmail.com - www.team-jk.com

Vertailles

Votre jardin comme le nôtre !

ÉLAGAGE ET ABATTAGE

SOINS AUX ARBRES

TRAVAUX
TOUTES HAUTEURS

GESTION
DES DECHETS

TAILLE DE HAIES

TONTE



06 20 68 05 97

contact@vertailles.fr • 69360 TERNAY •

C'EST VOTÉ !

Retrouvez à chaque parution un résumé des principales délibérations votées lors du Conseil municipal.



Deux conseils municipaux se sont tenus depuis le dernier magazine : le 15 novembre et le 20 décembre.

Le prochain conseil municipal se déroulera le 14 février 2022 à 18h30, Salle Jean Marion.

Il sera consacré au vote du budget.

Vous pouvez assister librement aux conseils municipaux. Seul le port du masque est obligatoire.

- Décision modificative n°1 sur le budget 2021** : cette délibération visait à ajuster le budget 2021 pour répondre aux besoins financiers de la fin d'année.
- Débat d'orientation budgétaire 2022** (voir p.20)
- Subvention à l'association Prévenir pour le projet de ressourcerie** : après l'étude de faisabilité qui a démontré toute la pertinence de créer une ressourcerie à Chasse-sur-Rhône, nous entrons dans la phase opérationnelle. C'est pourquoi, la Mairie et l'Agglo vont cofinancer un travail porté par l'association Prévenir et consistant à créer une entité juridique pour la ressourcerie, la recherche d'un lieu et de financements pour le projet.
- Adhésion au groupement d'achat d'électricité de TE38** : le syndicat intercommunal Territoire d'Énergie de l'Isère (TE38) propose un groupement de commandes pour l'achat de l'électricité et de services associés sur la période 2023-2025. Il doit permettre de réduire la facture pour la municipalité.
- Adoption des tarifs municipaux** : les différents tarifs des services municipaux (cantine, portage des repas, accueil périscolaire, droit de place, etc.) ont été adoptés pour 2022 sans nouveau changement.
- Reconduction de la convention pour la stérilisation des chats errants** avec la fondation 30 millions d'amis.
- Convention avec la Ligue de l'Enseignement pour les classes de découverte** (voir p.12) : la municipalité s'engage pour permettre à un maximum d'enfants de partir en classe verte et en classe de neige. Ainsi, chaque année les classes de CMI partiront 1 semaine en classe de neige et les CP partiront 1 semaine en classe verte. Le coût total par élève est de 690 € pour la classe de neige et de 454 € pour la classe verte. La participation financière des familles se fait selon le quotient familial (tarif mini : 67 € / tarif max : 315 €). La différence est prise en charge par la Mairie.



AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE PIERRE BOUCHARD : LA CONCERTATION LANCÉE !

Les premiers ateliers de concertation sur le projet d'extension de l'école Pierre Bouchard se sont déroulés courant septembre et octobre dernier. Près de 400 personnes ont ainsi pu participer à la première phase de diagnostic. Elles ont pu donner leur avis sur les problèmes posés par le fonctionnement actuel de l'école et de la place puis donner des premières pistes de solution pour construire le nouveau projet. De nouveaux ateliers se dérouleront courant 2022.

UNE MÉTHODE PARTICIPATIVE

La première phase du projet vise à établir un diagnostic le plus fin possible des usages, des points forts et des points faibles du fonctionnement actuel de l'école et de l'utilisation de la place Jules Ferry. L'objectif est de bâtir le projet en fonction de ce diagnostic et des capacités financières et techniques de la commune. Un maximum d'usagers a ainsi été sollicité : les enseignants, le personnel d'éducation et d'animation, les parents d'élèves, les enfants et les riverains.

A l'image de ce qui avait été fait pour l'agrandissement et la végétalisation de la cour d'école du Château, l'Atelier Pop-Corn a réalisé des ateliers de concertation, organisés avec chaque groupe : acteurs éducatifs, enfants, riverains. Un questionnaire a également été remis aux parents d'élèves avec un taux de réponse de plus de 50 % démontrant l'intérêt suscité par la démarche (plus de 250 réponses).


Au total, près de 400 personnes ont participé à cette première phase de diagnostic.

LE DIAGNOSTIC

L'école Pierre Bouchard compte actuellement 500 élèves et 19 classes. Plusieurs éléments marquants ressortent de ce diagnostic :



Une école qui n'a plus de marge de manœuvre :

- Il manque actuellement 3 classes : la salle informatique a été reconvertie pour accueillir la classe ULIS, une classe est installée dans un préfabriqué et la salle de musique est déplacée dans le bâtiment périscolaire. La précédente mandature a autorisé la construction de 300 logements supplémentaires sur la commune, sans anticiper les conséquences pour l'école.
- De même, les salles de classes mesurent en moyenne 52 m² alors que les nouvelles normes recommandent 65 m².
- Les salles de périscolaires, dans l'ancien bâtiment de logements des instituteurs, n'ont pas été pensées pour ces usages ce qui cause des difficultés à proposer des animations variées aux enfants.
- Les 2 seuls sanitaires sont accessibles uniquement de l'extérieur et sont vite saturés à l'heure des récréations.
- Le nombre d'enfants important demande une certaine organisation mais qui est bien huilée 



Un bâtiment qui n'est plus aux dernières normes :

- Le bâtiment n'est plus aux dernières normes thermiques et sonores. La température est élevée lors des premières chaleurs du Printemps et des dernières de septembre.
- Les nouvelles réglementations (décret du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire) obligent à réduire drastiquement les consommations d'énergies des bâtiments de plus de 1 000 m², à horizon 2030, ce qui concerne évidemment l'école.



Une cour grande mais goudronnée :

- La cour dispose d'un énorme potentiel grâce à sa grande surface.
- Elle est presque entièrement goudronnée et ne propose pas d'ombre ce qui entraîne de fortes chaleurs au printemps et en été.
- Elle ne dispose que de très peu d'aménagements ludiques et la cohabitation est parfois difficile entre toutes les classes d'âge et entre les filles et les garçons.



Une école proche de tous les équipements et qui favorise la mixité sociale :

- L'avantage du site est de rassembler à proximité immédiate, le restaurant scolaire, le gymnase ainsi que la bibliothèque.
- L'école rassemble les enfants de tous les quartiers de Chasse favorisant ainsi la mixité.
- Ces bâtiments ne sont pas directement reliés et induisent beaucoup de déplacements qui doivent être sécurisés.



La place Jules Ferry : une immense surface sous-exploitée :

- La place Jules Ferry a un gros potentiel : elle fait la MÊME surface que la place des Terreaux à Lyon !
- De nombreux riverains et enfants viennent jouer sur cette place mais les aménagements de jeux et d'espaces verts manquent cruellement.
- Comme la cour, la place est extrêmement goudronnée et ne propose pas d'ombre exceptée sous le kiosque.
- Elle est presque uniquement dédiée au stationnement.



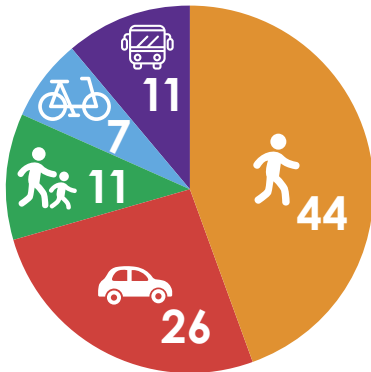
Place Jules Ferry Ce que les parents aimeraient faire aux abords de l'école en priorité

Profiter d'un espace frais et végétalisé	69%
Discuter confortablement entre parents	18%
Faire quelques courses pour le soir	16%
Laisser les enfants jouer en sécurité	60%
Se mettre à l'abri en cas de pluie	57%
Déposer trottinette / vélo pour la journée	21%
Trouver des services administratifs équipement socio-culturel	11%
Trouver un marché accueillant	23%
Avoir accès à un espace nature	27%
Rencontrer les habitants de Chasse dans un lieu agréable	12%

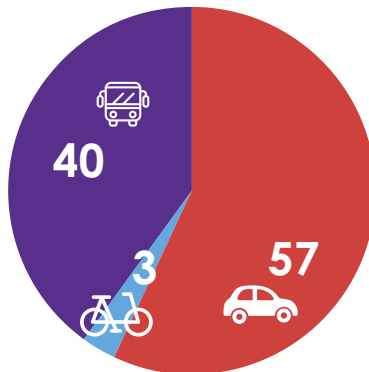
LE DIAGNOSTIC

Venir à l'école : la voiture reste dominante par manque d'autres solutions sécurisées

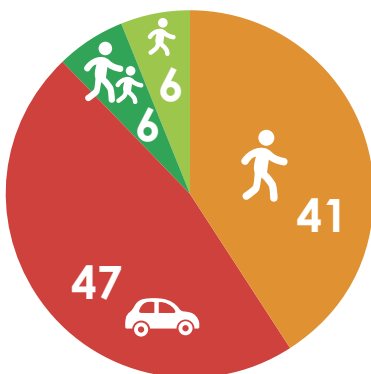
Mode de déplacement pour se rendre à l'école Pierre Bouchard selon le quartier d'origine.



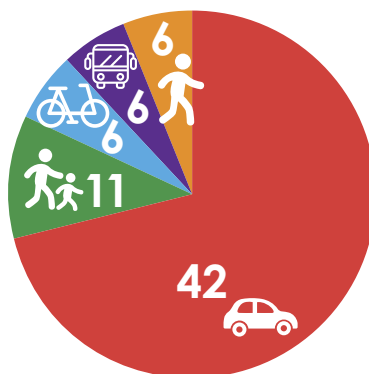
Centre-Village



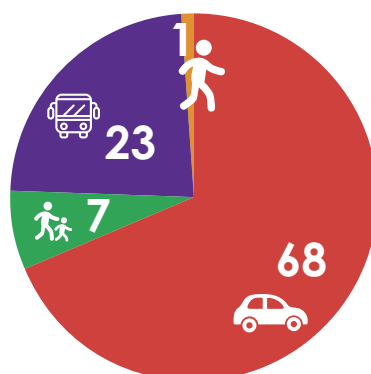
Barbières-Château



Quartier Rhône



Quartier de la gare



Hauteurs de Chasse (plateau)



Une majorité de personnes vient en voiture depuis les quartiers de la gare, du Château et des hauteurs.

Presque la moitié vient en voiture depuis le quartier du Rhône, la mobilité à pied en autonomie ou en vélo reste faible.

LES FREINS À UN CHANGEMENT DE MOBILITÉ

- La distance entre domicile et école** notamment pour les habitants des hauteurs
- Le stationnement aux abords des écoles** est insuffisant et la circulation dangereuse
- Contrainte de temps** avec les horaires de travail, d'autres enfants à déposer
- La sécurité du parcours piéton** avec des trottoirs trop étroits et forte circulation
- Le manque d'aménagements vélos/trottinettes**, manque de pistes cyclables ou de parkings dédiés

Retours des questionnaires aux parents.

« Nous aimerions venir en vélo ou en trottinette, mais il n'y a aucun emplacement pour les laisser »

« Le parking est trop petit et dangereux »

« Un chemin sécurisé où l'on pourrait venir à pied ou en vélo sans risque de se faire bousculer par une voiture »

« Le temps car nous avons un autre enfant à déposer à l'école du Château »

« Les voies de bus sont dangereuses et trop proches de la sortie des enfants »

« Nous sommes dans les hauteurs de Chasse, impossible pour nous de venir autrement qu'en voiture »

Près de 77 % des personnes interrogées seraient prêtes à changer leurs habitudes si des aménagements plus sécurisants étaient proposés.



| LES 4 ENJEUX QUI RESSORTENT DU DIAGNOSTIC

- L'emplacement de l'école est idéal, proche des nombreux équipements nécessaires à son fonctionnement (cantine, gymnase, bibliothèque, périscolaire). Cette école rassemble tous les enfants de Chasse et favorise ainsi la mixité. L'enjeu est donc de trouver une organisation interne et externe qui permette plus de fluidité pour absorber une hausse d'effectif.
- En plus d'une extension, le bâtiment actuel nécessite d'être rénové pour être mis aux dernières normes thermiques, sonores et d'accessibilité.
- La réorganisation des déplacements et du stationnement est un enjeu majeur pour assurer la sécurité et limiter la place de la voiture.
- Enfin, le dernier enjeu est la végétalisation des espaces extérieurs (cour et place Jules Ferry) pour proposer des espaces frais et arborés ainsi que des aménagements ludiques.



LA SUITE

L'objectif est maintenant de partir de ce diagnostic et des enjeux identifiés pour dessiner les premiers contours du projet, réaliser des estimations financières plus fines et esquisser un calendrier ainsi qu'un phasage.

Le projet sera ensuite à nouveau présenté aux habitants dans une seconde phase de concertation.



Pour Christophe Bouvier, Maire « 400 personnes ont déjà participé au diagnostic du projet.

On continuera d'associer la population à chaque étape. On sait déjà que le projet devra être plus qu'une simple extension de l'école car il devra inclure une réflexion sur le bâtiment existant. Nous devons maintenant répondre aux questions de diagnostic en fonction de nos moyens techniques et financiers. »



COMMUNE

LA VIE DE LA

SCOLAIRE

Cour d'école du Château : les arbres ont été plantés par les enfants !

Si la nouvelle cour d'école du Château a bien été livrée à la rentrée dernière, les plantations des arbres et végétaux n'ont pu se faire que cet automne pour respecter les cycles naturels.

Depuis le début, ce projet d'aménagement (agrandissement, végétalisation, désimper-méabilisation, récupération des eaux de pluie) est aussi pensé comme un projet pédagogique à destination des enfants.

C'est pourquoi, l'ensemble des élèves (6 classes) a participé à ces plantations pour comprendre comment planter un arbre et en prendre soin par la suite. Ce travail d'éducation à l'environnement se poursuit avec l'association Naturama tout au long de l'année notamment pour sensibiliser les enfants au cycle de l'eau via des ateliers.



Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, à hauteur de 91 074 €



Classes découvertes : les CP à Villars-de-Lans

La belle aventure villardienne s'est déroulée cette année du 26 septembre au 8 octobre. 5 classes de CP se sont successivement rendues dans les contrées vertacomicoiriennes (Vercors) à la découverte du monde et de la culture montagnarde.

Les traditionnelles rencontres avec le potier, la ferme des Marmottes et les grottes de Chorance ont enchanté les enfants. Les randonnées, bien préparées à Chasse-sur-Rhône, ont permis de découvrir les secrets de la forêt, de ses hôtes et animaux en tout genre. Nos petits explorateurs sont désormais en capacité de vous faire partager ce monde si précieux et riche qu'est la nature. Sur la trace des animaux ou sur la trace de nos feuillus ou autres conifères, les enfants ont apprécié et en redemandent. Les séjours se sont donc passés et terminés de belle manière et remplissent désormais les souvenirs des enfants.



Les élèves de CM2 de nouveau sollicités pour la création des cartes de vœux aux Chassères

Après avoir conçu les cartes de vœux sur les thèmes « ensemble », « renouveau » et « solidarité » pour l'année 2021, les nouveaux CM2 se sont appliqués à créer des cartes sur le thème du « corps et du mouvement » pour l'année 2022.

Le projet, pour la professeur d'art visuel, Adeline Contreras, fût d'amener les élèves à travailler autour des techniques du dessin et de la photographie. Les élèves ont suivi un apprentissage lié à la composition d'un portrait en s'appliquant à dessiner des lignes au crayon à papier puis au feutre noir.

Les différentes classes des professeurs Mesdames Segura, Lang, Brunero et Tracol ont donc réalisé plusieurs types de portraits : animaux, personnages et personnages de manga. Par la suite, les élèves se sont mis en situation dans l'école pour réaliser leurs photos en mouvement.



Dessins de la carte réalisés par Assya, Jade, El Hadj, Doress, Evann, Lilia



Cross de l'école Pierre Bouchard

Du mardi 23 novembre au vendredi 26 novembre, toutes les classes de l'école Pierre Bouchard se sont successivement rendues au complexe sportif pour le traditionnel cross de l'école. Nos championnes et champions en herbe ont couru pour la bonne cause puisque chaque tour de chaque élève est venu grossir une cagnotte d'un total final de 400 € reversés au profit du Secours populaire.

Les enfants avaient préparé avec Maxime Bonnamy depuis le mois de septembre cette épreuve de course en durée (10 min pour les CP, 15 min pour les CE2 et 20 min pour les CM2). Merci à eux pour leurs efforts et leur engagement.

Octobre Rose : la commune s'engage !

Cette année, la municipalité et les associations chassères se sont engagées dans la campagne annuelle Octobre Rose destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.



En association avec Typhanie Photographie et Europa Donna France, la municipalité a organisé une exposition de photographies en Mairie pour sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein. Ces photos artistiques ont toutes été prises avec des femmes touchées par la maladie. Toutes les toiles étaient en vente et une partie de la somme récoltée sera reversée à l'association.

Une grande bache a également été déployée sur le fronton de la Mairie en reprenant une de ces photos.

Une journée vernissage en présence d'associations engagées sur le sujet s'est déroulée le 22 octobre. Elle a permis aux habitantes et aux habitants qui le souhaitaient d'échanger avec les responsables pour être conseillés et accompagnés.



Pour Sandrine Renaud, adjointe à la Santé, « on avait à cœur de nous engager dans cette campagne 2021 d'Octobre Rose car on sait que beaucoup d'habitantes sont touchées et que le pourcentage de dépistage sur la commune est trop faible. Avec cette exposition photo, l'idée est de montrer que même touchées, ces femmes restent belles, féminines et fortes. Alors Mesdames, osez-les montrer ! Faites-vous dépister ! »



Le GS Chasse basket joue contre la maladie

Le samedi 16 octobre 2021, le GS Chasse Basket, le Basket Santé et la CTC les 2 Rives (coopération territoriale entre clubs qui lie Chasse et Givors) se sont vêtus de rose à l'occasion d'**OCTOBRE ROSE** en soutien des licenciées touchées par cette maladie.

Les deux équipes Loisirs Filles et Seniors Filles ont donc réalisé un match de gala tandis qu'une tombola était organisée en parallèle. Elle permettait de gagner une toile spécialement créée pour le club, pour cette occasion. Un grand merci à Typhanie Photographie et son modèle d'avoir accepté.

Cette tombola a permis de récolter 250 € reversés à l'association Europa Donna France, et félicitations à la gagnante Mme Vocanson M-T. Un très grand merci à tous les donateurs.



Les colis de fin d'année distribués !



Pour Carmela Lo Curto, adjointe en charge de l'action sociale,

« nous souhaitions organiser un repas convivial cette année mais les conditions sanitaires restaient trop compliquées. Un grand merci aux bénévoles et élus qui sont venus nous prêter main forte pour la distribution. C'était comme toujours un grand plaisir de vivre ce moment de retrouvailles chaleureuses. »

Comme l'an passé, les conditions sanitaires ne permettaient pas d'organiser le traditionnel repas des aînés. C'est pourquoi, des colis sucrés et salés ont été commandés et distribués à toutes les personnes âgées de plus de 70 ans résidant sur la commune. Nos séniors, bénévoles, élus et agents municipaux du Centre communal d'action sociale se sont ainsi donnés rendez-vous le 8 décembre pour la distribution de ces colis. L'ambiance était conviviale et chacun a pu apprécier ce moment de chaleur humaine.



Un nouveau magasin de vente à l'épicerie sociale !

Impactée par un dégât des eaux en juillet 2021, l'épicerie sociale a enfin pu ré-ouvrir son magasin de vente suite à la réalisation de travaux par les services techniques de la commune. **Pour l'année 2022**, un nouveau programme d'animations pédagogiques est en cours d'élaboration. L'épicerie sociale, c'est aussi vous ! Toute l'année, vous avez la possibilité de soutenir l'action de l'épicerie (dons ou bénévolat). Alors, n'hésitez pas à contacter l'équipe pour plus d'informations ! Cindy Lefevre ou d'Andréa Blanchin au 04 78 44 14 79 (épicerie)



SANTÉ

Avantages tarifs mutuelle



Vous pouvez toujours bénéficier de tarifs avantageux pour votre contrat de mutuelle santé grâce à la Commune chez deux partenaires : AXA et ADREA. Ces avantages, pouvant aller jusqu'à une réduction de 25 % du montant de la cotisation, s'adressent à tous les habitants sans distinction d'âge ou de situation professionnelle.

Prochaines permanences prévues
à la **Maison du citoyen, rue du sentier** :

• Jeudi 20 janvier • Jeudi 10 février • Jeudi 17 mars

Contacts :

AXA France
Chrystelle Raclet
chrystelle.raclet@axa.fr
Tél. : 06 70 00 12 70

AESIO Mutuelle
contact.mutuelle
communale@aesio.fr

URBANISME

RAPPEL : depuis le 1^{er} janvier, vos demandes d'urbanisme sont dématérialisées

Depuis le 1^{er} janvier 2022, que vous soyez particulier ou professionnel, vous pouvez effectuer toutes vos demandes d'urbanisme de façon dématérialisée. Cette évolution initiée par l'État vise à simplifier et moderniser les services publics.

Les avantages de la dématérialisation

- Un service accessible en ligne 24/24h,
- Une aide en ligne lors de la saisie de votre dossier, minimisant les risques d'erreur et rendant le process plus fluide et efficace,
- Un traitement optimisé de votre demande, grâce à une réduction des délais de transmission vers l'administration,
- Un suivi d'avancement de votre dossier en temps réel,
- Des échanges simplifiés avec l'administration : les demandes d'information et de pièces complémentaires se feront en ligne,

- Un gain d'argent : plus besoin d'imprimer les dossiers et pièces exigées en plusieurs exemplaires, plus besoin d'affranchissement...

Une procédure simple

La plateforme de saisie est accessible depuis le site internet de Vienne Condrieu Agglomération et celui de la mairie. Il suffit de créer un compte et de commencer la saisie des informations. Un guide d'utilisation sera accessible en cas de besoin.

Lorsque vous avez l'intention de réaliser des travaux de construction, d'aménagement ou de démolition, vous devez continuer à vous adresser à votre

mairie pour connaître le règlement applicable sur votre terrain, vérifier si votre projet est conforme à la réglementation en vigueur et savoir si une demande de permis ou une déclaration préalable de travaux est nécessaire.

Ainsi la Mairie reste le lieu unique de renseignements. Si vous le souhaitez, vous pouvez toujours remettre vos dossiers en format papier à la Mairie. Nous le transmettrons ensuite à l'agglomération.

Service urbanisme :
Tél : 04 78 81 49 23
urbanisme@chasse-sur-rhone.fr

Adresse de la plateforme :
<https://gnau-dia.vienne-condrieu-agglomeration.fr/gnau/#/>



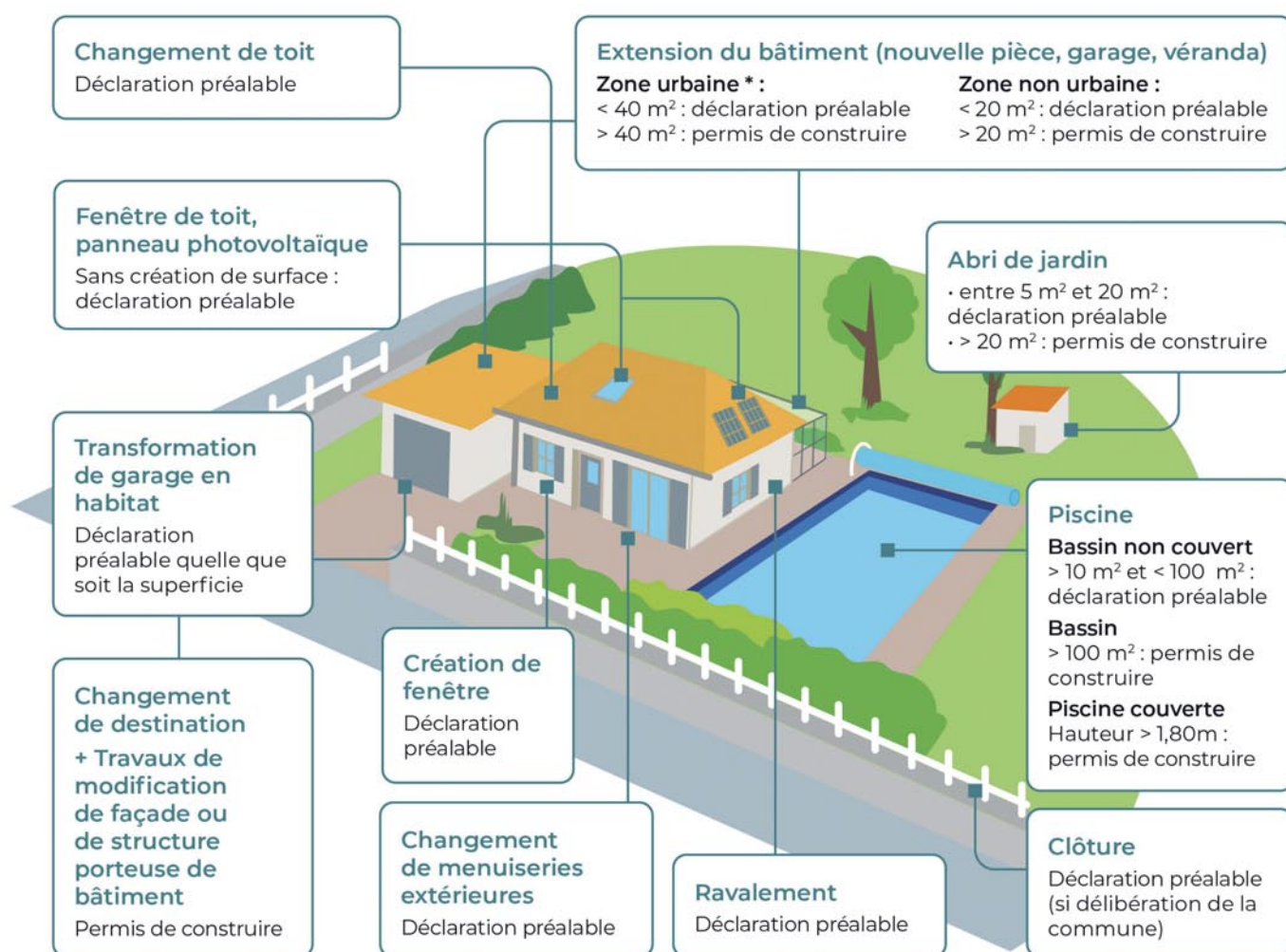
Formalités d'urbanisme

Déclaration préalable ou permis de construire

Les autorisations d'urbanisme sont des formalités obligatoires, préalables à la réalisation de construction nouvelle, de travaux sur construction existante, des changements de destination et des travaux d'aménagement (division de terrains, lotissements, aires de stationnement, etc.). Les travaux exécutés sans autorisation ou en méconnaissance des règles d'urbanisme constituent des infractions au code de l'urbanisme et aux règlements pris pour son application.

L'accord de l'administration doit être obtenu avant d'engager vos travaux.

Le schéma ci-dessous présente globalement les différents travaux soumis à permis de construire ou à déclaration préalable. Ce schéma n'ayant qu'un caractère indicatif **il convient pour tout projet de travaux de s'adresser au préalable à votre mairie** afin de vérifier quel type d'autorisation déposer.



* La zone urbaine est symbolisée par la lettre U dans les PLU (Ua, Ub...).

Dans les périmètres Monuments historiques : toute modification est soumise à l'autorisation d'un architecte des Bâtiments de France.

Dans le cadre d'un permis de construire

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² : si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser 150 m², vous devrez passer par un architecte.

Attention : il y a des cas particuliers où le recours à l'architecte est également obligatoire.

TRAVAUX

Épicerie solidaire

- Refection du plafond - Avant

Après



2



3

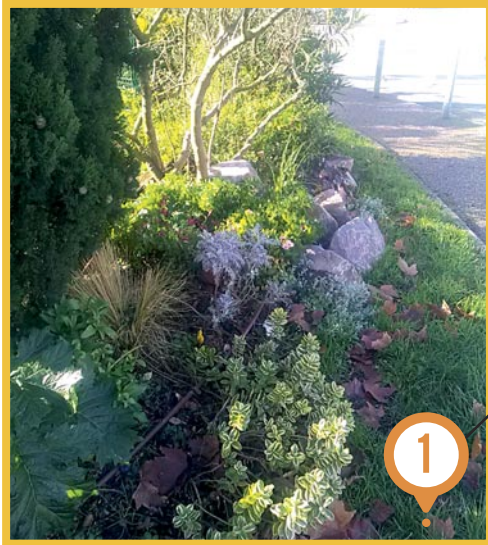


Gare

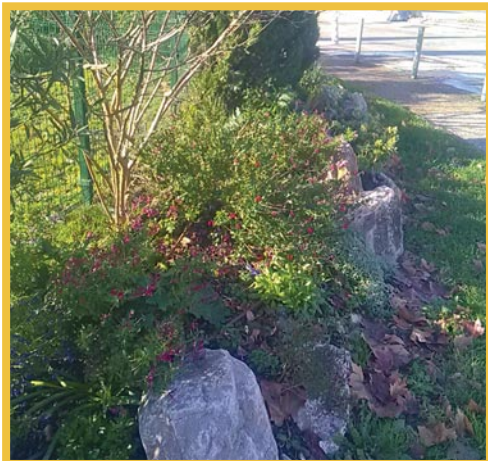
- Mise en place de consignes à vélo sécurisées, de parking covoiturage et deux-roues et d'une nouvelle signalétique.

Château

- Installation d'un arrosage automatique goutte à goutte dans les massifs fleuris



1



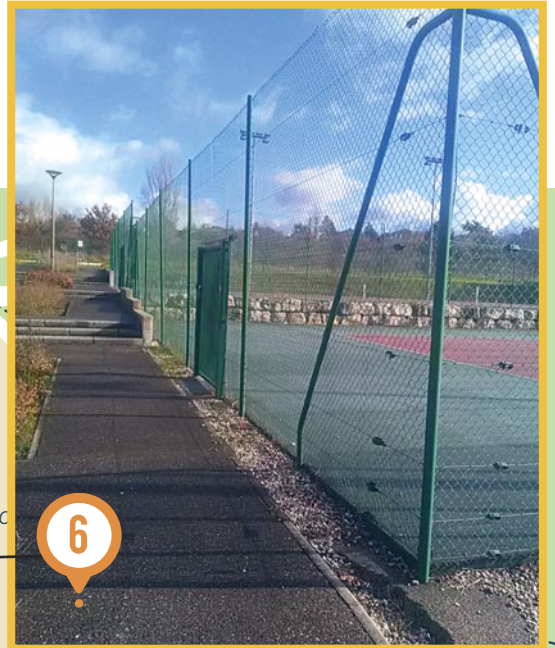
4





Commune
 • Élagage des arbres sur toute la commune

Cours de tennis
 • Réfection des grillages



Ecole du Château
 • Plantations cour d'école du Château (voir p.12)

Cimetière
 • Test d'engazonnement du cimetière



BUDGET



Orientations budgétaires 2022 : finances saines et poursuites des investissements

Lors du conseil municipal du 20 décembre, les orientations budgétaires pour l'année 2022 ont été présentées par la majorité. Elles maintiennent un haut niveau d'investissement pour poursuivre les projets engagés comme la vidéoprotection ou l'extension de l'école Pierre Bouchard, toujours sans hausse d'impôts et sans emprunt.

Le traditionnel débat d'orientation budgétaire pour l'année 2022 avait lieu ce lundi 20 décembre au conseil municipal de Chasse-sur-Rhône. Le Maire Christophe Bouvier, et sa majorité, ont présenté leurs orientations 2022 : maintenir l'investissement, toujours sans hausse d'impôts.

- Ainsi, pour la huitième année consécutive, les taux d'imposition locale resteront inchangés. Toutefois, les recettes continueront d'augmenter avec l'arrivée de nouveaux habitants.

- Les dépenses de fonctionnement devraient revenir à leur niveau

d'avant crise (2019) mais leur augmentation reste inférieure à l'inflation. Les charges de personnel restent également, en pourcentage des dépenses de fonctionnement, largement en dessous des communes de la même strate (53 % contre 57 %).

- Pour le 3^{ème} budget de suite, il n'y aura toujours pas d'emprunt en 2022, ce qui permet de continuer le désendettement de la commune avant les investissements importants qui seront faits pour agrandir l'école Pierre Bouchard.

- La capacité d'autofinancement de la commune reste ainsi stable.



Pour Christophe Bouvier, Maire de Chasse-sur-Rhône,

« pour 2022, nous voulons maintenir un haut niveau d'investissement pour poursuivre les projets engagés en 2021, toujours sans hausse des taux d'imposition locale. Nous pouvons pour cela nous appuyer sur des finances saines avec la poursuite de notre désendettement et la préservation de notre capacité d'autofinancement. »

Cette bonne santé financière permettra de poursuivre les projets engagés en 2021 :

- la vidéoprotection qui va rentrer dans sa phase travaux dès le début de l'année 2022 ;
- les études pour la rénovation et l'agrandissement de l'école Pierre Bouchard ;
- la remise à niveau des équipements publics.



Découvrez le nouveau site internet de la commune !

La Ville a mis en ligne son tout nouveau site internet. L'objectif : que chacun puisse trouver en quelques clics les démarches en ligne et toutes les infos de la commune et ses services. **Rendez-vous vite sur www.chasse-sur-rhone.fr**

NOUVELLES FONCTIONNALITÉS

- Cliquez sur **service-public.fr** pour avoir accès à toutes les démarches administratives dématérialisées (CNI, Demandes d'allocations, RSA).
- Cliquez sur « **Démarches en Maire** » pour accéder à toutes les démarches liées à la commune (demandes d'urbanisme, inscriptions scolaires et périscolaires, location de matériel...)
- **Signalez-nous simplement et rapidement** un problème.
- **Accédez en 1 clic au portail famille.**
- **Retrouvez les contacts** de tous les acteurs associatifs et économiques du territoire avec notre annuaire local.



- **Retrouvez toute l'actualité** de la commune avec des articles et l'agenda des prochaines semaines. Ne ratez rien en vous abonnant à notre newsletter.
- **Feuilletez en ligne ou téléchargez le magazine municipal** ainsi que toutes les publications de la commune.



Pour Loïs Bellabes, conseiller municipal délégué à la communication
 « Avec ce nouveau site, notre objectif est de simplifier la vie des habitants. L'ancien site était peu fonctionnel et beaucoup d'informations étaient périmées. Désormais, chaque visiteur doit pouvoir trouver en ligne, simplement et rapidement, toutes les informations dont il a besoin, les démarches à mener, et nous alerter en cas de problèmes. »



Pour un accès direct au site, flasher le qr-code ci-joint.

ENVIRONNEMENT

Grainothèque

Appel aux dons !

En mars, la bibliothèque inaugurera sa grainothèque. Une grainothèque est un principe d'échange de graines entre particuliers pour découvrir de nouvelles variétés de légumes, de fleurs, de plantes aromatiques, ... Dans cette idée d'échange et de partage, nous sommes à la recherche de petites boîtes en bois (type boîte à thé) pour y ranger les sachets de graines. Un grand merci d'avance pour votre aide !



Si vous avez besoin d'informations complémentaires ou si vous avez des questions, vous pouvez nous joindre au 04 78 07 90 11 ou par mail bibliotheque@chasse-sur-rhone.fr

Collecte des sapins

Après le succès de la campagne de collecte des sapins de l'an dernier, la municipalité reconduit cette année l'opération. Du 29 décembre au 31 janvier, vous pouvez déposer votre sapin dans l'un des 7 points de collecte sur la commune.

Attention : seuls les sapins verts, sans neige artificielle, sans décoration et sans pied en béton sont acceptés. Les supports en bois sont également acceptés. Retrouvez tous les points de collecte sur le plan ci-dessous :

Chasse-sur-Rhône
NOUVEAU | Projet en lien avec l'État d'urgence climatique déclarée par la Ville
La Ville de Chasse-sur-Rhône présente la

COLLECTE DE SAPINS

Du 27 décembre 2021 au 31 janvier 2022

N'abandonner pas votre sapin, recyclez-le !

Déposez votre sapin à l'un des points de collecte spécialement aménagés. Uniquement les sapins verts, sans neige artificielle, sans décoration, sans pied en béton. Support en bois accepté.

Une question ? accueil.mairie@chasse-sur-rhone.fr
04 72 24 43 00

Les points de collecte :

- **Parking de Géant** (vers Buffalo Grill)
- **Intersection de la Montée des Estournelles**
- **Complexe sportif**
- **Place Jules Ferry**
- **Parking école maternelle du Château** (quartier du Château)
- **Rond-point Lounes Matoub** (quartier des Barbières)
- **Avenue Frédéric Mistral** En face du bâtiment Signal
- **Allée des aubépines** (hauteurs de Chasse-sur-Rhône)

DU COTÉ DE L'AGGLO

Vienne Condrieu Agglomération dispose de la compétence prévention et gestion des déchets ménagers. Le règlement de collecte (téléchargeable sur le site internet de l'agglomération) précise les obligations de la collectivité, mais aussi celles des usagers.



1. BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE COLLECTE DES DÉCHETS

Plusieurs collectes sélectives sont organisées pour assurer une valorisation de nos déchets.

En bacs jaunes : les emballages / papiers :

Tous les emballages correctement vidés de leur contenu : en plastique, en acier et en carton. A déposer en vrac dans les bacs jaunes.

Tous les papiers : A déposer en vrac dans les bacs jaunes



- En vrac, pas en sac !
- Pas besoin de les laver, juste de les aplatir
- N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres

En point d'apport volontaire : les emballages en verre



Les emballages en verre uniquement : bouteilles, pots et bocaux

En point d'apport volontaire : les textiles, linges de maison, chaussures.



En sac fermé : tous les vêtements, le linge de maison et les chaussures propres et secs

Les ordures ménagères résiduelles (bacs à couvercle gris)

Il s'agit des déchets restants après les collectes sélectives et le retrait des déchets volumineux ou dangereux pour l'homme qui sont à emmener en déchetterie.



En déchetterie :

- Les déblais, gravats, et débris provenant des travaux, de toute nature,
- Les déchets spéciaux ou dangereux pour l'homme et l'environnement (déchets radioactif, produits inflammables, peintures, piles, déchets électriques ou électroniques...),
- Les déchets verts (tontes, élagage, feuilles, terreau...),
- Les déchets d'activités de soins à risques infectieux.

2. GESTION DES BACS

La fourniture des bacs est assurée par l'Agglo, il est inutile d'acheter son propre bac. Les bacs attribués restent propriété de la collectivité, en cas de déménagement ou de vente, le bac doit rester dans l'habitation ou être restitué.

Présentation des bacs à la collecte :

Les bacs doivent être présentés en bordure de voie publique les jours de collecte, puis rangés sur la propriété privée après la collecte.

Attention :
il est interdit de laisser son bac en permanence sur la voie publique !

Bonne pratique

- Sortir le bac la veille au soir du jour de collecte et le rentrer après collecte

Entretien des bacs : les bacs cassés (cuve, couvercle, roulettes) peuvent être réparés ou remplacés. Le lavage des bacs, et le nettoyage des locaux abritant les bacs est à la charge de leur usager.

Bonnes pratiques

- Laver son bac au moins une fois par an.
- Ne pas mettre les ordures ménagères en vrac dans le bac, utiliser des sacs.

Contactez le service gestion des déchets de l'agglo pour toute demande d'ajustement de volume de bac ou de réparation (formulaire de demande en ligne sur le site internet agglo).

3. VÉRIFICATION DU CONTENU DES BACS ET DISPOSITIONS EN CAS DE NON-CONFORMITÉ

Les agents ou prestataires de Vienne Condrieu Agglomération sont habilités à vérifier le contenu des bacs. Si le contenu des bacs n'est pas conforme aux consignes de tri (guide du tri, site internet, autocollants apposés sur les bacs...) les déchets ne seront pas collectés. Ces vérifications pourront porter sur l'ensemble des récipients de collecte (bacs à ordures ménagères, bac jaune de tri...). L'utilisateur devra extraire les erreurs de tri des bacs, qu'il présentera à la collecte suivante. En aucun cas les bacs ne devront rester sur la voie publique.



défilé

CHASSE EN LUMIÈRES

Chasse en lumières 2021 a pu avoir lieu et... ce fût une belle fête



Plus de 400 personnes étaient présentes dans le parc pour admirer les créations graphiques et sonores des enfants des écoles maternelles et classes de CP projetées sur le bâtiment du château (voir photos).

Les personnes ayant bravées le froid ont pu assister aux animations musicales proposées par l'excellente « Fanfare des Pavés », la dynamique compagnie JIGI et les élèves de l'école de Musique et de l'école Pierre Bouchard. La fête fût belle mais n'a pas été simple à organiser. En effet peu de choses se sont passées comme initialement prévues, suite à l'annulation des buvettes et stands de restauration ainsi que des concerts sous chapiteau liée aux contraintes sanitaires imposées, et à l'annulation de la compagnie Caramantran « Marionnettes géantes » à cause de cas covid. Il n'en aurait pas fallu beaucoup plus pour que cette édition Chasse en Lumières 2021 ne voit pas le jour, mais c'était sans compter sur la motivation des organisateurs, des artistes présents, des professeurs impliqués et des parents motivés.

Cette édition 2021 même modifiée et raccourcie a tenu toutes ses promesses. Les déambulations initialement prévues ne sont que partie remise et auront lieu courant printemps de l'année prochaine (date à définir). D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous pour l'édition 2022.





BIENVENUE à David, nouveau policier municipal

Vous aurez sûrement l'occasion de le croiser, aux abords des écoles, en mairie ou sur les axes routiers de la commune, David a rejoint la collectivité le 3 janvier 2022.

Vous rencontrerez alors un agent très humain qui lie proximité et sécurité afin de permettre le bien-être de la population. Après plusieurs années en tant que chef d'équipe de l'entreprise privée Securitas, David a rejoint la fonction publique en tant que responsable ASVP à Saint-Priest puis a officiellement été policier municipal dans la commune de Bron. Après son intégration à Oullins, il pose ses bagages à Chasse qu'il perçoit comme une ville à échelle humaine : « J'ai eu envie de rejoindre Chasse, car il y a un « esprit village » où les gens se connaissent et où on peut régler les choses humainement ».

David souligne 3 axes qui dressent le profil d'un bon policier :

- L'éducation, par l'interaction avec les enfants
- La prévention qui se traduit par le dialogue, les patrouilles, le rappel à l'ordre
- La répression (en dernier recours) qui condamne les infractions

INFOS

Elections présidentielle et législatives : à vous inscrire, il est encore temps !

L'année 2022 verra deux scrutins majeurs, l'élection présidentielle puis dans la foulée les élections législatives. Elles se dérouleront :

Présidentielle :

- le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour ;
- le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.

Législatives :

- le dimanche 12 juin 2022 pour le premier tour ;
- le dimanche 19 juin 2022 pour le second tour.

Vous avez jusqu'au 4 mars 2022 pour vous inscrire sur les listes électorales si vous souhaitez voter pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives. Rendez-vous sur <https://www.service-public.fr/> ou directement en Mairie.

Comme pour les précédentes élections, les lieux et horaires du vote restent inchangés :

Bureau n°1 : Gymnase municipal, allée des Lauriers (anciennement Mairie)

Bureau n°2 : Centre social, rue Pierre Mendès France (anciennement Château)

Bureau n°3 : Gymnase municipal, allée des Lauriers (anciennement Restaurant scolaire)

Toute la journée sans interruption de 8h à 18h.



ETAT-CIVIL

Bienvenue à...

2021 - 4^e trimestre

ILGHET Imran	né(e) le 22 octobre
SAIBI Farhana	31 octobre
LOISEAU Maxym	12 novembre
TRILLAT Lyana	17 novembre
ABIDI Soulaymane	19 novembre

Félicitations à...

2021 - 3^e trimestre

FERREIRA DOS SANTOS Davy / CABEZOS Solange	mariés le 25 septembre
---	----------------------------------

Ils nous ont quittés...

2021 - 3^e trimestre

COMBALUZIER née FORAT Simone
LONTIN Jean-Pierre
CERQUEIRA DA FONTE Agosthino
GOMIERO Monique
DURIER René
CHOUDEUR née MARQUE Lucette

décédé(e) le

04 septembre
26 octobre
27 octobre
05 novembre
15 novembre
23 novembre

Conformément à la Réglementation Générale à la Protection des Données (RGPD), la collectivité requiert le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication d'informations relatives à la vie privée : naissances, mariages ou décès. Si vous souhaitez voir publier l'information et/ou la photo de votre nouveau-né, de votre mariage ou pour un décès, vous pouvez l'envoyer à l'adresse suivante : etatcivil@chasse-sur-rhone.fr

PATRIMOINE

De la P.L.M. à la SNCF



Des superbes modèles réduits pour expliquer l'histoire du train

La Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, communément désignée sous le nom de Paris-Lyon-Méditerranée ou son sigle PLM, est l'une des plus importantes compagnies ferroviaires privées françaises entre sa création en 1857 et sa nationalisation en 1938, lors de la création de la SNCF.

En 1865, la compagnie PLM créa une usine d'agglomérés pour fabriquer des briquettes composées de poussier de charbon avec du brai destinées au chauffage des locomotives.

En 1873 et 1875, la gare de Chasse fut agrandie par la création d'un triage qui devint l'un des plus grands d'Europe.

Plus tard une antenne fut créée pour desservir les Hauts-Fourneaux.

N'oublions pas la « Givordine », navette reliant Chasse à Givors. Dans la salle d'attente, se trouvait un kiosque à journaux, et sur le quai une buvette.

La section « Patrimoine Chassère » de la MJC



M. Mussat explique la construction de ses modèles réduits



Explications au public de notre histoire de la SNCF

ASSOCIATIONS

LA VIE
DE NOS

ASSOCIATION DES VIGNERONS DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Nous avons pu nous réunir le 4 septembre 2021 au bassin nautique autour d'une bonne paëlla préparée avec soin par Quintanilla Julien. Ça a été pour tous un plaisir de se retrouver lors de cette très belle journée.

Le samedi 22 janvier 2022 devrait se tenir le banquet de la Saint-Vincent avec le passage du drapeau à notre nouveau roi : M. Rioult Jean-Pierre.

Selon les conditions, les adhérents seront informés pour un éventuel voyage aux beaux jours. Le Président et son bureau espèrent que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année avec vos proches et vous disent à bientôt.

Le Président et son bureau.



FCPE 38

Cette année, seul un membre s'est présenté pour être à notre Bureau, les autres ne pouvant pas pour raisons familiales ou professionnelles. Malgré toute la bonne volonté des adhérents présents à notre Assemblée Générale, nous n'avons pu atteindre le minimum de 3 membres requis par nos statuts. L'association FCPE de Chasse-sur-Rhône a donc été dissoute.

- Pour toutes questions sur le temps périscolaire (transport et restauration scolaire, garderies, études municipalisées...) nous vous invitons à vous rapprocher de la Mairie.
- Concernant les temps d'école, votre interlocuteur restera la/le Directrice/teur de l'école.
- Vous pouvez aussi contacter vos parents délégués élus.

Par ailleurs, si vous souhaitez monter un conseil local FCPE, vous pouvez contacter directement : FCPE 38 40, rue du Général Ferrié - 38100 GRENOBLE Tél: 04 76 46 40 89 - Mail : fcpe38@orange.fr

Afin de bénéficier des informations de la FCPE, vous pouvez également adhérer en ligne, via le lien ci-dessous : <https://preinscription.fcpe38.fr/>

UPOP

Quelques dates

Le 7 avril 2022

Conférence science

Peut-on échapper à son hérédité ? par Chantal Rochet

Chaque cellule de notre corps, possède environ 20 000 gènes qui vont permettre « l'expression » de protéines. Ces molécules vont assurer la mise en place de tous nos caractères. Au cours de notre développement, de notre croissance, tous nos gènes ne sont pas actifs ni au même moment, ni dans tous nos organes. Certains sont « endormis » ou activés par les processus de l'épigénétique.

Ce marquage épigénétique est-il irréversible ? Est-il transmissible à nos descendants ? Dans quelle mesure notre santé est-elle conditionnée par l'environnement dans lequel nos ancêtres ont vécu avant de nous concevoir ?

Salle Jean Jaurès 19H30

Le 16 juin 2022

Conférence histoire

Une brève histoire du buveur et des buveurs par Pierre Douillet

Pourquoi le boire en société est vu et vécu comme un élément de sociabilité ? La conférence sera accompagnée d'une dégustation si vous souhaitez nous faire découvrir votre alcool préféré !*

Chasse-sur-Rhône, Salle Jean Jaurès

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Vous pouvez vous abonner à la lettre de l'upop, sur le site www.upop-paysviennois.fr, afin de rester informé des actualités et de notre venue dans la commune.



LES SAUVETEURS DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Après une saison joute prolifique au niveau des résultats, nos rameurs avait rendez-vous avec la deuxième partie de saison avec les 3 championnats sur cette période (la 1^{ère} partie de saison avait été annulée à cause du COVID).

Le moins que l'on puisse dire c'est qu'ils ont également été au rendez-vous.

Nos 7 rameurs de notre école de BARQUE encadré par Cécile Normand sont montés sur plusieurs podiums durant les 6 compétitions. Au classement général de la saison 6 d'entre eux seront récompensés Dupic Tommy, Clechet Garance, Gauthier Benjamin, Laurent Maeva et les victoires de Justine Normand en poussines et Emilie Normand en Minimes

Chez les plus grands pas moins de 6 podiums sur les 3 Championnats.

Cadettes Laurent Maeva et Normand Emilie 2^{ème} à la Marinière et en Vitesse.

Féminines Combaluzier Nadine et Normand Cécile 1^{ère} à la Marinière et 2^{ème} en Vitesse. Seniors les frères Normand Gregory et Damien 2^{ème} à la Marinière.

A noter, la 3^{ème} place en Seniors de notre équipage mixte au Grand Fond, composé des couples Normand / Combaluzier.

L'équipe dirigeante est très satisfaite du bilan de la saison joute et barque. Ce bilan est symbolisé par les récompenses annuelles. Pas moins de 19 sportifs seront honorés sur les classements annuels lors des trophées de la Ligue Rhône Alpes de Joute et Barque.

Maintenant place à l'hiver et l'arrêt des compétitions jusqu'en mars mais nous resterons actifs avec l'arbre de Noël, l'assemblée générale et surtout un gros travail de préparation pour l'organisation de l'évènement majeur de la saison 2022: les finales du Championnat de France de joute fin août.

Vous pouvez nous suivre ou nous retrouver sur notre site internet, nos pages Facebook / Instagram / TikTok et YouTube"

Damien NORMAND
Président des Sauveteurs





LES FOULÉES DE CHASSE-SUR-RHÔNE

13^{ème} édition le dimanche
06 février 2022

Rendez-vous incontournable du début de saison pour tous les passionnés de course à pied, toute l'équipe de SANG POUR SANG SPORT vous accueillera le **06 février 2022** pour une nouvelle matinée sportive et solidaire !

« Chacun sa route, chacun son chemin »... et chacun son rythme avec 3 nouveaux parcours revisités : 5 km accessible à tous, 10 km course nature, 15 km trail (400 D+) Les départs seront donnés à 9h15 pour le 16 km, 9h30 pour le 10 km, 9h40 pour le 5 km au complexe sportif de la Moleye. Enfin un chaleureux ravito vous attendra au terme de l'épreuve. Dans ce domaine le savoir-faire de SANG POUR SANG SPORT n'est plus à démontrer !! Nous vous attendons nombreux et vous rappelons que l'intégralité des bénéfices est reversée à la lutte contre le Lymphome.

Infos et inscriptions :
www.sangpoursangsport.com



Section Baby-foot

G.S. CHASSE

Un rayonnement déjà régional !

En octobre dernier, le Groupe sportif de Chasse a été reçu par l'ASSE afin de signer une convention triennale de partenariat sportif. Cette collaboration exclusive va permettre d'établir une passerelle entre les deux clubs, avec système de détection et d'échange des joueurs. Cela faisait maintenant 3 ans que le club Chassère n'avait plus de convention avec le célèbre club stéphanois ! Dès sa prise de fonction, le nouveau Président, Jérôme Exbrayat, a œuvré pour reconstruire cette entente. Convaincus par les valeurs du GSC Foot, Roland Romeyer, Président de l'ASSE, et son staff ont réservé un accueil chaleureux aux Chassères venus sur le site de l'ETRAT : Jérôme Exbrayat et Muriel Daniele pour la nouvelle équipe dirigeante, ainsi que Yves Chaput, Président d'Honneur du GSC et Fernand Barroca. Gageons qu'avec une telle entente ce partenariat renouvelé profite aux deux Clubs.

La confiance que la nouvelle équipe dirigeante du Club reçoit déjà de la part des joueurs et des familles est

exceptionnelle. Le Club compte maintenant 238 adhérents, soit une augmentation de 243 % d'inscription par rapport à l'année dernière. L'engouement est présent dès le plus jeune âge avec une magnifique section Baby-foot.

Enfin, la ville de Chasse va accueillir un événement exceptionnel les 18 et 19 avril prochains : la MADEWIS CUP. Il s'agit d'une compétition de football d'envergure nationale pour les jeunes de la section U6 à U12. Seuls 6 sites en France recevront les étapes qualificatives. L'équipe du GS Chasse a su convaincre et la Ville a été choisie pour la Région AURA. Ce sont plus de 1 200 jeunes participants, soit environ 8 000 personnes qui vont se croiser à Chasse sur 2 jours. Le Club recherche des bénévoles : tous les Chassères, footeux ou non, qui souhaitent prendre part à l'aventure sont les bienvenus !

Contacts et renseignement :
06 68 02 28 26 ou par mail
gschasse1927@free.fr
Plus d'informations sur
www.madewis-cup.com.



De gauche à droite : Fernand Barroca, Pierre Charreyron, Yves Chaput, Jérôme Exbrayat, Roland Romeyer, Muriel Daniele, Gérard Fernandez et Laurent Huard

GS CHASSE BASKET

La saison sportive se poursuit et les résultats sont mitigés. Certaines équipes continuent sur leur lancée et performant dans leurs championnats respectifs. Pour d'autres, c'est plus compliqué. Il faut dire que les effectifs ont été largement remaniés cette année. De nouveaux joueurs, de nouveaux entraîneurs, il faut forcément un certain temps pour trouver ses repères. N'oublions pas que nous travaillons sur du long terme, en privilégiant la formation des joueurs plutôt que la gagne à tout prix. Le GSCB c'est aussi la section BASKET SANTE. Elle est ouverte à tous, porteur de handicap, en convalescence, ou simplement en reprise d'activité sportive. Vous pouvez contacter Célia, diplômée STAPS-APAS : choron.celia@gmail.com Côté manifestations, notre équipe de bénévoles est à pied d'œuvre pour les prochains événements

A noter sur vos agendas :

- le vide-grenier de printemps le dimanche 6 mars
- le loto qui aura lieu le dimanche 3 avril



Retrouvez toutes les infos sur notre site internet www.gschassebasket.fr et notre page facebook. Vous pouvez nous joindre au 06 37 30 55 66 ou par mail gsbasket@orange.fr

Au nom de tous les membres du club, je vous souhaite une excellente année 2022, une bonne santé pour vous et vos proches, et surtout beaucoup de bonheur.

Laurent Renaud, Président

PAROISSE SAINTE-BLANDINE

Le Festival du Film de Carême de la paroisse Ste Blandine

En 2020, notre paroisse se lançait dans un Festival du Film, à l'occasion de la période de Carême qui, pour les chrétiens, est un moment de partage, de réflexion et d'ouverture aux autres. Trois films étaient programmés mais un seul a pu être diffusé, à cause de l'épidémie du Covid. En 2021, trois projections ouvertes à tous les publics étaient également prévues : pour les mêmes raisons, elles ont dû être annulées.

Pour le Carême 2022, nous invitons tous les Chassères (et au delà) à trois séances, salle Jean Marion :

- mardi 15 mars à 20h30, pour le film « La voix du pardon ».
- mardi 22 mars à 20h30, pour le film « Fatima ».
- mardi 5 avril à 20h30 pour le film « Un triomphe ».

L'entrée est libre et nous sommes à la disposition de toutes et de tous pour d'autres renseignements.



ÉCOLE DE MUSIQUE

FEST'HIVER 2021

A l'heure où nous écrivons ces lignes, les festivals de l'école de musique bat son plein. Pour sa 10^{ème} édition, les artistes en herbe ont pu retrouver la scène après une édition 2020 numérique. Quel plaisir pour les jeunes et moins jeunes de se produire devant famille et amis. Même si, les conditions étaient différentes des autres années (jauge restreinte, port du masque). Le travail des professeurs était de grande qualité et a séduit le public présent.



Contact : steblandine2vallees@gmail.com

LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Nous rentrons doucement dans l'hiver et en ce mois de janvier nous pouvons faire un premier bilan positif. La MJC est de nouveau sur la bonne voie, ceci grâce à l'appui de notre Mairie, à l'investissement personnel de nos membres du Conseil d'Administration renforcé par de nouveaux membres, de nos bénévoles, de nos animateurs et de nos professeurs.

Nous les remercions sincèrement sans oublier bien sûr, nos fidèles et nouveaux adhérents.

C'est le moment et l'occasion de vous souhaiter à toutes et à tous, une meilleure nouvelle année 2022, en espérant laisser enfin derrière nous ce virus, qui nous a tous affecté.

Comme tous, nous avons toujours de bonnes résolutions à prendre en ce début d'année, gardez en une pour votre bien être : venez nous voir, nous avons plusieurs activités à vous proposer qui risquent de vous intéresser. Il vous suffit juste de trouver un petit moment et venir essayer.

Nous vous accueillerons avec plaisir.

Mais en fait qu'est-ce que la MJC : C'est une structure associative qui est gérée par un Conseil d'Administration, comme une petite entreprise avec ses contraintes administratives et financières. Elle assure également la gestion de ses adhérents, la gestion sociale de ses salariés, avec ses diverses déclarations : URSSAF, POLE EMPLOI, DSN.... Et bien d'autres. Son fonctionnement dépend de l'engagement de ses adhérents, du soutien municipal et aussi des aides diverses de l'État.

Elle propose des activités sportives et culturelles pour tous : pour les enfants à partir de 5 ans et pour les adultes.

Renseignements :
www.mjcchasse.com
 Tél. 04 72 24 29 63



Nous avons voulu faire un petit clin d'œil aux différents Présidents de la MJC depuis sa création en 1965 à nos jours :

- De 1965 à 1970 elle fût gérée par plusieurs bénévoles, ensuite fût mise en sommeil pendant 1 an, puis sur la demande de Jacky BERNET (élu à la municipalité) a contribué et a œuvré pour la réouverture de l'association en 1971.
- Jean MARION dernier trimestre en 1971
- Jacky BERNET de 1972-1981
- Michel PARET de 1981-1990
- Jules CORNACCHIA de 1991-2011
- André COMBIER de 2012-2020
- Adèle PERRIN depuis fin 2020



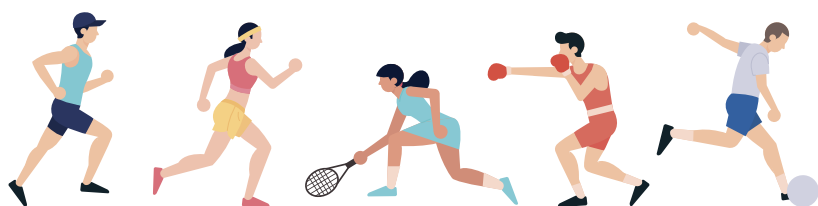
Réunion comité administratif de la MJC dans les années 1970

avec de gauche à droite :
 Messieurs VITTOZ (Maire),
 MARION (Directeur d'écoles),
 non identifié, CORNACCHIA,
 BERNET (élu municipal +
 Président MJC), FOURCROY,
 non identifié



Judo en 1966

L'une des premières activités de la MJC, celle-ci se pratiquait au sous-sol du Château (actuellement les archives municipales)



Section judo

Un début de saison en trombe pour la MJC section judo, les judokas sont de retour au dojo et les professeurs super motivés pour faire découvrir, progresser et prendre du plaisir ! On peut s'inscrire toute l'année, donc venez pratiquer comme les champions olympiques de cet été, rejoignez-nous les mercredis et vendredis au dojo de la salle Jean Marion.

Actualités :

Une nouvelle ceinture noire à la MJC, Lucas Herbin né en 2005 est devenu ceinture noire mi-novembre 2021, Lucas est un jeune de Chasse Sur Rhône, il a commencé le judo à 4 ans à la MJC il pratique le judo 3 à 4 fois par semaine, il a participé aux tournois internationaux de Clermont Ferrand, et fera le tournoi excellence de Limoges puis les championnats du Rhône.

En plus d'être compétiteur, il arbitre les compétitions des plus petits : entraide et prospérité mutuelle, la devise du judo. En parallèle, il est scolarisé au Lycée Robin à Vienne et il se destine à des études d'ingénieur. Encore « Bravo » et une nouvelle ceinture noire pour l'équipe de la MJC section judo (Jean Luc et Adel) ! A noter que Jean Luc Soyere forme des ceintures noires depuis 1983, un modèle de longévité et de performance.

La preuve avec les résultats sportifs de ce début de saison :

Juniors :

Tournoi international de Clermont Ferrand : Justine Ferry 5^{ème} et Clement Herbin (1V2D)
Championnats du Rhône seniors 1^{ère} division : Tristan Soyere et Justine Ferry champions.
Championnats AURA (63) : Justine Ferry 3^{ème}

Cadets :

Tournoi international de Clermont Ferrand 17 octobre 2021 : Boulemtafes Dayyan 2^{ème}, Lucas Herbin (2V2D), Zucca Doriane 7^{ème}, Samson Nicod (1V2D)
Tournoi de Lagnieu : Zucca Doriane 1^{ère}

Minimes :

Circuits minimes Le Pouzin (07) : Boulemtafes Shaïn 2^{ème}
Circuits minimes LAGNIEU (01) : Bouchu Meyline 2^{ème}, Boulemtafes Shaïn 2^{ème}, Sibelle Noa 5^{ème}, Remi Mavet 2V2D.
Circuit minime Saint etienne (42) : Bouchu Meyline 1^{ère}, Boulemtafes Shaïn 1^{er}, Sibelle Noa 3^{ème}, Remi Mavet 5^{ème}.

Bravo à nos futur champions et maintenant, place aux championnats du district début décembre, avec comme objectif la Coupe de France minimes !

Stages AURA Ceyrat (63) :

Derrière le tournoi de Clermont Ferrand était organisé par la ligue AURA un stage avec 400 judokas, en plus des cadets-juniors, 2 minimes sur sélection régionale ont participé au stage : Meyline Bouchu et Shaïn Boulemtafes, une première expérience du haut niveau pour ces jeunes judokas, l'encadrement été organisé par Boulemtafes Adel.

À venir :

Les plus petits, 4/5ans et 6/7ans, participeront à l'interclubs d'Echalas (11 décembre 2021) ; pour les 8/11 ans à celui de Givors (20 novembre 2021).

Un retour attendu avec impatience.

MJC Section judo

RUGBY CLUB DE CHASSE SUR RHÔNE

Mesdames, Messieurs amis sportifs,

La saison a débuté avec un effectif conséquent, représenté par un groupe jouant ensemble depuis plusieurs saisons. Cependant les résultats n'ont pas été au niveau de l'attente du club pendant ces matchs de brassage. Nous espérons rebondir sur la 2^{ème} phase du championnat et bien finir la saison en 2^{ème} série, malgré quelques blessures importantes. Pour l'Ecole De Rugby : l'effectif s'étoffe avec de nombreux « baby rugbymen » Une équipe de -12 s'est formée en entente avec Ampuis ; mais malheureusement, nous ne pourrons pas faire de tournois sur notre terrain par manque de vestiaires car ces matchs se jouent en triangulaire. Concernant le stade des Escalières : différents problèmes de sécurité, d'éclairage et de maintenance des locaux ont été évoqués avec la municipalité qui en a bien pris note.

Voici nos prochaines manifestations :

Matinée Cochonnilles

12 février 2022

Andouillettes

26 mars 2022

21^{ème} édition du Vide-grenier

1^{er} mai 2022

Loto

8 octobre 2022



TRIBUNES

LIBRE EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

GROUPE MAJORITAIRE "CHASSE NOUVELLE ÈRE"

A QUAND UNE OPPOSITION CONSTRUCTIVE ?

ZERO. C'est le nombre d'amendements, de questions écrites, de sujets à l'ordre du jour proposés par les deux groupes d'opposition. ZERO sur toute l'année 2021 !

Soyons tout à fait honnêtes, certains membres de l'opposition viennent travailler en bonne intelligence avec les élus de la majorité dans quelques commissions. Heureusement pour tous les autres que nous n'avons pas mis en place un registre de leur assiduité aux commissions (ce sera fait en 2022). Ce sont les mêmes qui parlent ensuite d'inaction... tout en nous reprochant d'en faire trop.

Pour rappel, les deux groupes d'opposition proviennent de l'ancienne majorité municipale. On ne sera donc pas surpris de cette absence de travail vu le dynamisme de la municipalité lors du dernier mandat. Pour 2022, la majorité municipale fait donc le vœu que les conseillers municipaux de l'opposition se mettent au travail dans l'intérêt de la commune pour enrichir nos propositions et nos projets. Ainsi, ils ne resteront pas dans une opposition stérile et des postures politiciennes bien confortables.

Pour finir, nous nous inquiétons des dérives complotistes et anti-vaccination dans lesquelles se vautrent certains conseillers municipaux notamment en relayant ce type de contenus sur les réseaux sociaux. Ce n'est pas digne des responsabilités auxquelles ils aspirent !

L'ensemble de la majorité vous présente leurs meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour l'année 2022 !

Groupe majoritaire Chasse Nouvelle Ère. Retrouvez-nous sur Facebook @Chasse Nouvelle Ere

GROUPE "AGIR ENSEMBLE POUR CHASSE"

COUP DE GUEULE

Chers Chassères, vous aurez pu remarquer que suite à notre « coup de gueule » dans le Petit Chassère d'octobre à propos de l'insécurité dans notre chère ville, Monsieur le Maire, très agacé par nos propos, en a déformé le sens lors du conseil municipal du 27 septembre (avant la parution de notre texte) et a enfin daigné réagir en alertant les autorités. Notre action a porté ses fruits ! Monsieur le Maire a réarmé la police municipale afin qu'elle puisse patrouiller la nuit, les avez-vous vu tourner ? Les concertations des projets de la ville sont obsolètes ou ridicules, nous avons pu le

constater lors du 16 octobre à l'école Pierre Bouchard. Ces réunions doivent se faire dans une salle avec des intervenants des deux côtés et des projets présentés et clairs. Tout est fait pour que les Chassères se désintéressent de ce qui se passe à Chasse sur Rhône.

La municipalité achète de nombreux biens sur la commune via un organisme d'Etat : Epora.

Mais d'ici quatre années, le paiement de ces achats devra être fait.

Monsieur le Maire, comme il nous l'a écrit et

promis, n'augmentera pas les impôts.

Nous y veillerons et défendrons les intérêts des Chassères.

Nous vous présentons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour cette année 2022 : santé, réussites personnelles et professionnelles mais aussi la paix et le bien-vivre ensemble afin que chacun puisse partager des moments de joie et de bonheur.

@agirensemblepourchasse38
aepc@aepc38.fr - 07 49 59 07 91

GROUPE "CHASSÈRES AVANT TOUT"

La candidate du parti socialiste à la présidentielle, Mme Hidalgo, invitée à Chasse ! N'est-il pas déplacé que le Maire ait mobilisé les services de la ville pour cette visite ? Qu'il lui apporte son soutien n'est pas une surprise **mais notre ville n'a pas vocation à participer à la campagne électorale du PS.**

Au niveau du budget cela n'en finit pas de déraper... Les dépenses s'affolent avec encore 180 000 € d'ajout pour la seule masse salariale qui passe à 3 680 000 € en 2021, **soit une augmentation de 19% en seulement 2 ans de mandat !**

Autre point de désaccord : **les élus, qui perçoivent pourtant une indemnité**

financière, s'octroient d'être en plus remboursés de frais de garde sur le temps de réunions fixées par eux-mêmes ! Un peu facile non ?

Enfin, nous comprenons et partageons vos mécontentements et vos inquiétudes concernant :

- l'agrandissement de l'école Pierre Bouchard, qui en fera un établissement de la taille d'un collège avec 500 élèves de moins de 11 ans ;
- les constructions effrénées sur la Commune qui vont accentuer la désorganisation totale de nos infrastructures ;
- l'insécurité grandissante depuis quelques

mois qui doit immédiatement être prise en considération.

La bonne gestion et le bien-vivre à Chasse restent notre priorité et nous serons toujours à votre écoute. Nous espérons que ces fêtes de fin d'année se sont passées au mieux pour tous et nous vous souhaitons une année 2022 bien meilleure.

Muriel DANIELE, Laurence BRUMANA, Elvis CULIBRK, Pascal ESTATOF
Groupe Chassères Avant Tout
chasseresavanttout@gmail.com
facebook.com/chasseresavanttout

Vous souhaitez vendre ou acheter un bien !

**Sébastien, Romain, Frédéric, Enzo et Jérémie
vous accompagneront.**



CRINER
IMMOBILIER

Vendre - Acheter - Estimer

04 37 20 20 55



☎ **04 37 20 20 55**

✉ agence@criner-immobilier.fr

🌐 www.crinier-immobilier.fr

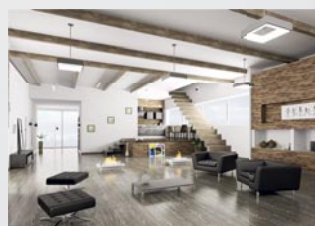
102, chemin des Roches
38670 Chasse sur Rhône

L'agence
CRINER Immobilier
RECRUTE



**Des agents
commerciaux**

(en Auvergne-Rhône-Alpes)



Une concertation dynamique, proche de vous !

L'Agglo lance une concertation autour du climat, de la mobilité et du logement.

Cette concertation grand public s'achèvera fin février 2022 et alimentera les plans d'actions de l'Agglo.

Pour participer, rendez-vous sur : <https://ditesnoustout.fr/viennecondrieuagglomeration>



Flashez moi



Nuisances industrielles ?

Le fonctionnement de certains établissements industriels ou agricoles est parfois susceptible de générer des nuisances (bruit, odeurs, pollutions, poussières...).

Vous pouvez les signaler à la Mairie mais ces nuisances sont le plus souvent gérées par l'État. Flashez ce QR Code et suivez la démarche pour porter réclamation.



AGENDA

www.chasse-sur-rhone.fr
sous réserve des contraintes sanitaires

janvier 2022

Vendredi 21 janvier
Ludomobile
à la salle Jean Marion

Samedi 22 janvier
à 10h
Conte
Un livre, ça n'attrape jamais froid
au Château

Vendredi 28 et samedi 29 janvier
à 20h
Concerts
Croq' la vie
à la salle Jean Marion

février 2022

Samedi 5 février
à 20h30
Théâtre
Notre Dame de Paris
au Château

Lundi 14 février
à 18h30
Conseil municipal
à la salle Jean Marion

Samedi 26 février
à 18h
Journée de l'Arménie
conférences, concert, buffet
au Château

Mars 2022

Samedi 5 mars
à 18h
Bal pour enfants
Avec nos têtes de Sardine
au Château

Vendredi 11 mars
Ludomobile
à la salle Jean Marion

Dimanche 13 mars
à 17h
Concert Musi'Classik
au Château
Samedi 19 mars
à 20h30
Cinéma
Fête du court
au Château

Avril 2022

Vendredi 1^{er} avril
Ludomobile
à la salle Jean Marion

Jeudi 7 avril
à 19h30
UPOP - Conférence - Peut-on échapper à son hérédité ?
au Château

Samedi 9 avril
à 18h
CinéConcert
Chut, Oscar !
au Château

Réservez vos places en ligne sur www.chasse-sur-rhone.fr ou directement en Mairie et à la MJC.